

## COMMUNIQUÉ

---

### **Bac pro : des résultats qui masquent la lourde responsabilité du ministre**

La session 2021 du baccalauréat professionnel vient de rendre son verdict : après l'oral de contrôle, ce sont 86,7 % des candidat-es qui sont reçu-es, et le SNUEP-FSU tient en premier lieu à les féliciter. En effet, pour ces dernier-es, le chemin aura été particulièrement compliqué, après deux années scolaires largement impactées par la pandémie.

Face à cette situation et malgré les demandes récurrentes du SNUEP-FSU, le ministère aura d'ailleurs fait bien peu d'efforts pour les aider ! Pas d'aménagements des horaires, des dispositifs ni des contenus, sur l'année 2020-2021, pour compenser les heures perdues au printemps 2020 ou à l'occasion de la mise en place des demi-jauges. Pas de réels aménagements non plus des épreuves lors de la session 2021. En refusant ces derniers, et en annonçant tardivement des modifications dans les modalités de certification du bac pro, le ministre a délibérément pénalisé les candidat-es dans leur préparation, après deux années d'enseignement en mode dégradé. Le SNUEP-FSU dénonce cet entêtement du ministre dont les élèves sont les principales victimes.

Bien que moindre que celui de la session 2020 où il battait tous les records, le taux de réussite de cette année reste d'environ 5 points plus élevé qu'à l'ordinaire. Les modifications sur le calcul de la moyenne ont donc permis d'augmenter artificiellement et à moindre frais le taux de réussite du bac pro masquant ainsi le fait que les conditions d'apprentissage des élèves ont été fortement impactées par la gestion ministérielle erratique de la crise sanitaire.

Le SNUEP-FSU rappelle son attachement à des modalités d'évaluation qui permettent réellement d'attester de la maîtrise des contenus inhérent aux référentiels de diplômes. Pour cela, il demande toujours le retour à des épreuves ponctuelles terminales anonymes cadrées nationalement.

Le SNUEP-FSU rappelle aussi la nécessité de prendre en compte le manque de formation induit par la crise sanitaire pour les élèves qui passeront l'examen l'année prochaine. Il faut permettre, dès la rentrée prochaine, des adaptations en augmentant les moyens alloués à la voie professionnelle scolaire afin d'améliorer les conditions d'apprentissage de l'ensemble des lycéen·nes professionnel·les.